

## Inscrivez-vous en ligne !

### **LE DROIT ET LE GÉOMÈTRE-EXPERT**

**CYCLE ACTE FONCIER – Propriété des personnes publiques, domanialités, délimitation, cas pratiques**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Préconisations techniques, contractuelles et procédurales permettant de limiter la sinistralité dans les travaux du géomètre-expert**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**La rédaction des actes administratifs soumis à publicité foncière**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Bornage et prescription**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

### **INGÉNIERIE – MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**Conception et réalisation des travaux d'assainissement des eaux pluviales**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Accessibilité voirie, bâtiment et aménagement**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Facturation électronique des marchés publics et Chorus Pro**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

### **IMMOBILIER – COPROPRIÉTÉ – URBANISME**

**Actualiser et perfectionner ses connaissances dans les activités de syndicat et de gestionnaire locatif**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Actualiser et perfectionner ses connaissances en entremise immobilière**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Les pathologies du bâtiment et leurs conséquences dans le temps**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**Le lotissement suite à la parution de la loi Elan**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

### **MÉTIER – TOPOGRAPHIE – GÉOMATIQUE**

**Lasergrammétrie : acquisition, traitement, modélisation 3D**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

### **CABINET – DÉVELOPPEMENT**

**Les fondamentaux de la construction du projet d'entreprise dans un cabinet de géomètre-expert**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

**L'essentiel de la médiation**

[CONSULTER LES SESSIONS, LE PROGRAMME ET S'INSCRIRE >>](#)

[INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE >>](#)

### ACTE FONCIER

## Un cycle de formation en trois modules

Les premières sessions du module « Propriété des personnes publiques, domanialités, délimitation, cas pratiques » sont **en ligne**. Deux autres modules vont suivre dans le cadre de ce cycle de formation...

Avec la volonté de se recentrer sur le cœur de métier, le Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts a validé, en mai 2018, le contenu pédagogique des trois modules de formation d'un cycle « Acte foncier », tel que proposé par la commission foncier de l'OGE.

Le module « Propriété des personnes publiques, domanialités, délimitation, cas pratiques » est le premier lancé, avec déjà un grand nombre de **sessions programmées** dans les différentes régions de France. Chaque session est animée par un géomètre-expert membre d'une des commissions ordinaires : propriété des personnes publiques ; foncier ; expertise judiciaire. Il sera accompagné par le délégué régional de la propriété des personnes publiques.

Ce premier module sera complété par les modules « Bornage, reconnaissance et cas particuliers » et « Division foncière, descriptif des limites, servitudes, superficies ».

La formation est exclusivement destinée aux géomètres-experts en activité et aux géomètres-experts stagiaires inscrits dans le registre des stagiaires. Chaque inscription fera l'objet d'un contrôle lors de l'inscription et lors de l'émargement sur place.

[INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE >>](#)

### CONGRÈS 2020 – FORT-DE-FRANCE

## Une offre avions-hôtels

Le congrès de Fort-de-France (du 23 au 25 juin 2020) se met en place, avec notamment une offre d'avions aller-retour et d'hôtels sur place, d'excursions pour les accompagnants et de soirées festives...

Des e-mailings vont prochainement être envoyés à l'ensemble des géomètres-experts, avec une priorité pour ceux qui ont manifesté leur intention de participer au congrès lors des dernières universités d'été.

